

FORMATION

A L'INTERVENTION SYSTEMIQUE

ET A LA THERAPIE FAMILIALE

**Explorer les systèmes de relation
et agir sur leurs dynamiques**

MODALITES PEDAGOGIQUES EN PAGE 9

**Formation en discontinu (sur 4 ans) créée en 1980 et
équivalente à un D.E.S.U. : BAC+5 (cf. page 4)**

1. AVANT-PROPOS

Le souci de traiter la famille comme un tout, où le changement d'une partie modifie toutes les autres, est né du constat énoncé dès 1936 par LEUBA, à la 19^{ème} conférence des psychanalystes de langue française : "Ce n'est pas nécessairement celui qui rend la vie intenable à l'entourage qu'il faut traiter".

Souvent les thérapeutes et les intervenants sociaux ont l'impression de ne pas "soigner la bonne personne", et observent que la personne-symptôme, c'est-à-dire celle pour laquelle on vient consulter, est le bouc émissaire d'une pathologie familiale. Elle est parfois un rempart pour un membre plus désarmé qu'elle, et souvent le groupe familial en soutient subtilement les symptômes. En fait, il n'y a pas de victimes sans bourreaux et réciproquement.

Cette constatation nous amène à dire que la maladie mentale et les dysfonctionnements socio-familiaux sont des jeux qui se jouent à plusieurs.

Travailler sous l'angle de l'intervention systémique consiste à reconnaître que le groupe familial constitue, dans notre société, une unité sociale que nous ne pouvons gommer, unité qu'il faut constamment évaluer en psychopathologie et en travail social.

Cela ne veut pas absolument dire qu'il faille à tout prix sauver la famille ou, au contraire, la faire éclater.

Dans cette optique, il s'agit de poursuivre une politique de santé, de prévention, d'éducation, de mise en valeur des ressources propres de chaque individu. Cela amène à redéfinir le travail social, éducatif, et l'acte thérapeutique, tels qu'on les envisage actuellement.

■ LA THÉRAPIE FAMILIALE SYSTEMIQUE

A des degrés différents, psychiatres, psychothérapeutes et psychologues sont toujours amenés à tenir compte du groupe familial des patients.

Mais, depuis l'apparition de la thérapie familiale en France, autour des années 1978, les professionnels de la santé mentale, quels que soient leurs référents théoriques, sont de plus en plus amenés systématiquement à travailler avec les familles. Dans ces conditions, que devient alors la spécificité du thérapeute familial systémique ?

Elle nous semble être caractérisée par les notions :

- d'imbrications familiaux
- de fonction du symptôme
- du protocole même de la thérapie familiale : co-intervention, glace sans tain, retransmission vidéo

1° En effet, les imbroglios familiaux créent des dysfonctionnements aboutissant éventuellement à l'échec scolaire, à l'anorexie ou à la psychose d'un membre de la famille. Le CECCOF a mis en place en 1998 un Colloque sur les trahisons familiales et a publié un livre « Nous nous sommes tant trahis », Nicole Prieur, Denoël, 2004.

Une entrevue familiale peut, dès le départ, nous permettre de situer rapidement les divers protagonistes du conflit, que l'on choisisse une thérapie individuelle pour le patient désigné, ou un travail collectif avec l'ensemble du groupe familial, vivant ou non sous le même toit. Elle permet enfin de savoir, en termes d'indication clinique, ce que la famille est prête à vivre, et ce qu'elle peut accepter comme contrat thérapeutique.

D'autre part, il est important pour tous ceux qui sont appelés à travailler dans le cadre du secteur psychiatrique (adulte ou infanto-juvénile), de savoir comment se situer face à, et dans la famille d'un malade lors des visites à domicile, de saisir globalement la situation familiale, et de préparer le recadrage du contexte psychothérapeutique.

2° Pour le thérapeute familial systémique, le symptôme a, en plus d'un sens, une fonction. Il sert à l'équilibre d'un groupe familial, à un moment donné.

Comment soulager la famille, mais en même temps préserver la fonction du symptôme, en attendant que d'autres formes d'équilibre soient trouvées ?

3° La forme d'intervention des thérapeutes familiaux systémiques peut revêtir une forme particulière :

- un thérapeute
- un superviseur

tous travaillant de façon conjointe.

Selon les écoles de thérapie familiale, la forme de supervision peut être différente et la notion de co-intervention peut avoir des aspects divers.

Cette différenciation au sein du système thérapeutique semble accélérer la différenciation au sein du groupe familial, et le thérapeute familial systémique vise à la différenciation des membres de la famille au sein du système dont il fait partie et où il vit.

Il est difficile de parler en termes d'indication et de contre-indication. Toutefois, l'approche de thérapie familiale systémique semble être de plus en plus utilisée en matière de toxicomanie, en matière d'anorexie et de troubles de la conduite alimentaire, en matière de psychose, de violence, maltraitance et abus sexuel.

■ APPROCHE FAMILIALE ET TRAVAIL SOCIAL

L'approche systémique est particulièrement indiquée dans les situations professionnelles de type aide éducative en milieu ouvert, de placement familial, ou en institutions de services sociaux de secteur ou spécialisés, d'une enquête sociale ou d'une expertise auprès du Juge aux affaires matrimoniales.

Il est important de souligner qu'il s'agit d'un moyen d'étude permettant une compréhension différente des situations familiales, et qui est à différencier d'une prise en charge thérapeutique.

L'intervention des assistants sociaux ou éducateurs, des tuteurs aux prestations sociales, des puéricultrices, a pour objectif :

- d'établir une évaluation sur le fonctionnement du système familial en présence
- de permettre à la famille de reconnaître cette évaluation
- de l'orienter et de l'accompagner dans la réalisation des changements souhaités

L'approche systémique permet aussi aux intervenants sociaux qui travaillent avec une famille depuis de nombreuses années, de percevoir de façon plus précise la place qu'ils occupent et la position que la famille les pousse à prendre. Dans quelle mesure cette place les aide-t-elle dans leur travail ?

Comment éviter de se faire phagocyter et de prendre éventuellement la place du patient désigné ?

Comment travailler avec les familles qui ne demandent rien et sont désignées par des instances administratives ou judiciaires ?

■ APPROCHE SYSTEMIQUE ET INTERVENTIONS DANS LE CONTEXTE ELARGI

De plus en plus, l'approche systémique est utilisée dans le champ de la prévention :

- Prévention de la toxicomanie et de la violence
- Travail de réseau en milieu scolaire
- Travail avec les médecins généralistes dans le cadre des programmes de santé (en matière de toxicomanie ou de SIDA)

On parle aussi de thérapie collaborative.

2. DESTINATAIRES DE LA FORMATION DU CECCOF

PREREQUIS : Elle concerne tous ceux qui travaillent avec le groupe familial : assistants sociaux, conseillères conjugales et familiales, directeurs et responsables d'institutions psychopédagogiques, éducateurs en milieu ouvert, infirmiers psychiatriques, médecins généralistes, pédiatres, psychosomaticiens, psychiatres, psychothérapeutes, psychanalystes, juges pour enfants, juges aux affaires matrimoniales, magistrats. Chaque groupe de formation est pluridisciplinaire, comme l'équipe de formateurs, ceci à l'image de l'équipe d'intervenants en approche globale du groupe familial.

CRITERES D'ADMISSION : BAC + 3 et/ou 5 années de pratique professionnelle avec les individus et/ou les familles.

Notre formation est équivalente à un Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires.

3. ORIENTATION DE LA FORMATION PROPOSEE PAR LE CECCOF

Après une formation analytique personnelle, les formateurs ont travaillé avec l'approche de croissance en thérapie familiale. Ils se sont ensuite orientés vers d'autres courants : stratégique, structurel, paradoxal. Certains sont engagés dans un travail éducatif, d'autres dans un travail thérapeutique.

L'équipe assure cette formation depuis plus de 30 ans au CECCOF. Auparavant, et dès 1977, dans le cadre de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Paris.

⊗ La formation de longue durée a pour objectifs :

- d'acquérir une vision globale de la dynamique du système familial dans son environnement et les connaissances théoriques de l'épistémologie systémique
- d'établir des hypothèses conduisant au recueil d'informations agissantes au sein même du groupe familial
- d'évaluer le fonctionnement du système et des ressources utilisables pour le changement, tant sur le plan de leur structure que de leur organisation fonctionnelle et des ressources
- de repérer la fonction du symptôme dans le couple et les familles
- d'intégrer les articulations qui existent entre le fonctionnement intra-psychique des individus et la famille qu'ils constituent
- de saisir les relations qui peuvent s'établir entre la famille et l'intervenant en termes de résonance
- de travailler sur la personne du thérapeute, ses ressources, ses compétences et ce sur quoi il peut compter pour travailler avec les familles.

⊗ Le CECCOF fait une distinction entre l'intervention systémique et/ou consultation familiale sous mandat et la consultation de thérapie familiale hors mandat (voir texte en annexe 2).

Toutefois, l'équipe a choisi de maintenir ces deux aspects dans le même stage et prévoir à la fois des temps communs et des temps différents pour les travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres, qui pratiquent la lecture et l'intervention systémique dans le cadre de leur travail quotidien, et les thérapeutes reconnus comme tels par leur service.

La différenciation entre ceux qui font de l'intervention systémique et les thérapeutes familiaux se fera à partir de la 3^{ème} année en groupe de supervision.

Toute formation professionnelle doit être accompagnée d'un aspect clinique et pratique ; cet apprentissage se fait à partir de l'expérience individuelle des stagiaires, rapportée et étudiée lors d'études de cas (en seconde année) et dorénavant, dans le cours de la formation initiale, il pourra s'appuyer sur la participation effective des stagiaires à des consultations familiales dans le cadre d'institutions repérées comme telles.

- permettre aux stagiaires de se confronter directement aux situations cliniques concrètes,
- interroger les propres perceptions des stagiaires face à l'intervention,
- mesurer les écarts entre une théorie et une praxis,
- déterminer des plans de progression personnelle.

Dans le cadre de cette formation, le stage n'est pas obligatoire.

L'accès à la formation comporte un entretien préalable avec les responsables de la formation, au cours duquel seront abordées : la situation professionnelle et personnelle du candidat, les motivations à entreprendre une telle formation, ainsi que la possibilité de travailler avec les familles dans son institution d'appartenance. Nous vous remercions d'apporter votre curriculum vitae lors de cet entretien préliminaire.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Cette formation se déroulera sur 4 ans (tronc commun de 2 ans indissociables + 2 ans pouvant être fait de façon discontinue).

PREMIERE ANNEE

Durée

**6 sessions de 3 jours,
Total journées formation : 18 jours, représentant 126 heures de formation.**

Ce total ne comprend pas les heures éventuelles de stage clinique qui peuvent représenter jusqu'à 200 heures. (à déterminer avec Bernard Prieur).

L'objectif de cette étape consiste à vivre en groupe les concepts clés de la thérapie systémique et à amener chacun à :

- considérer la famille comme système, radiographie d'un point de vue synchronique et diachronique d'une famille
- observer les interactions, faire une lecture interactionnelle des phénomènes
- éprouver l'impact du système familial sur soi-même, en tant que professionnel, et en tant que membre d'un groupe familial
- mesurer les changements de cette nouvelle approche provoqué chez les familles avec lesquelles on travaille
- faire le point sur les nouveaux concepts utilisés en thérapie familiale : autoréférence et autopoïésis, les structures dissipatives, la crise, etc.
- l'abord transgénérationnel
- l'abord analogique et abord digital

A la fin de la première année, un travail d'évaluation sera fait collectivement et individuellement. Il s'agira non d'évaluer la capacité du stagiaire, en permettant ou empêchant son passage dans l'année suivante, mais d'approfondir des questions comme :

- Fait-il partie d'un groupe de travail systémique reconnu par son institution ?
- Travaille-t-il en équipe avec d'autres collègues ?
- A-t'il accès à une pratique d'intervention systémique ou de consultation familiale ?
- Essaie-t-il d'intégrer une approche systémique dans sa pratique quotidienne ?

Cette évaluation permet de constituer plusieurs sous-groupes en deuxième année, compte-tenu du contexte institutionnel de chacun.

Dès la première année, nous mettons l'accent sur des mises en situation professionnelles, sur le vécu de l'intervenant et sur ses propres résonances familiales.

DEUXIEME ANNEE

Durée

6 sessions de 3 jours : 18 jours, représentant 126 heures de formation.

Ce total ne comprend pas les heures éventuelles de stage clinique qui peuvent représenter jusqu'à 200 heures. (à déterminer avec Bernard Prieur).

Au cours de la deuxième année, apports théoriques et études de cas (situations professionnelles travaillées par les stagiaires) alternent dans les différentes sessions. Les apports théoriques seront donnés à l'ensemble des stagiaires :

- la prise de contact avec la famille et l'analyse de la demande
- l'hypothèse systémique et l'introduction de la circulation dans l'entretien
- la modélisation des cas
- les rôles de survie
- la pensée paradoxale et le double lien
- l'historique et les différents courants actuels d'approche globale du groupe familial avec les leviers thérapeutiques de chacun
- la communication dans la psychose
- travailler avec l'homéostasie des systèmes
- l'approche systémique et l'intervention en réseau
- l'utilisation de la métaphore
- la créativité lors des entretiens familiaux
- la fonction du symptôme, l'amplification du rôle du patient désigné
- les familles inhabituelles
- crise de l'adolescence, vision systémique
- mythe, règles et lois
- familles venues d'ailleurs, vision systémique

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les études de cas, une façon d'aider les stagiaires à appliquer dans leur pratique les concepts dispensés auparavant se feront par sous-groupes, selon les critères cités plus haut

Composition de sous-groupes des études de cas :

1°) Pour ceux qui travaillent en intervention systémique dans le cadre du handicap, du travail social, du milieu ouvert, du milieu fermé, précarité

2°) Pour ceux qui travaillent en consultations familiales avec ou sans mandat de justice, mandat administratif ou thérapeutique.

Composition de sous-groupes des dossiers thématiques :

Chaque participant va réaliser en sous-groupe un dossier thématique dont la liste est arrêtée en cours d'année par le responsable de formation. A titre indicatif, voici quelques thématiques :

- La violence intrafamiliale et les abus sexuels aux enfants
- Travailler avec les familles venues d'ailleurs et les questions de radicalisation
- Travailler avec les couples en difficulté et les conflits de couple en assistance éducative
- Les déviances à l'adolescence et les relations du jeune avec sa famille
- L'influence du transgénérationnel dans les familles à transactions psychotiques

Il est demandé à chaque participant de choisir le thème qui est plus ou moins en relation avec sa pratique quotidienne, ce qui permettra à chacun à la fois d'approfondir l'aspect théorique et d'avoir un autre regard sur sa pratique quotidienne.

Il sera compté 40 heures de travail pour les études de cas et 180 heures de travail de rédaction pour le dossier thématique, qui entreront dans le cadre de l'attestation de formation.

(A l'issue de la seconde année, les formateurs et les stagiaires se posent la question de l'opportunité de la poursuite de la formation.)

PROGRAMME DES TROISIEME ET QUATRIEME ANNEES DE LA FORMATION A L'INTERVENTION SYSTEMIQUE ET A LA THERAPIE FAMILIALE

Après les deux premières années de formation indissociables que vous avez suivies, vous pouvez poursuivre en 3^e et 4^e années, en continu ou en discontinu selon les modalités suivantes :

Vous devez effectuer 12 JOURS DE FORMATION minimum par an

Voici plusieurs possibilités :

I - vous choisissez un APPROFONDISSEMENT THÉORIQUE SPÉCIALISÉ

Retrouvez le détail en pages 11 et 12

II - Vous choisissez un APPROFONDISSEMENT PERSONNEL pour faciliter votre posture d'intervenant et/ou de thérapeute

Retrouvez le détail en page 13

III - vous choisissez un APPROFONDISSEMENT CLINIQUE

Retrouvez le détail en page 14

Bien entendu, vous avez la possibilité de choisir des modules dans chaque orientation, aussi bien en 3^{ème} qu'en 4^{ème} année

Pour chacun des stages qui va suivre, vous pouvez consulter le programme complet et détaillé sur notre site Internet www.prieurformations.com, en cliquant sur le titre de la formation choisie.

I - APPROFONDISSEMENT THÉORIQUE SPÉCIALISÉ

➤ THERAPIE DE COUPLES

Ce cycle de spécialisation peut être suivi de façon partielle

Ce sera le dernier cycle organisé par Prieur Formations, programmé en 2023, sur une année

Module 1 : Qu'est-ce qui constitue les couples ?

- 4 jours – 23-24-25-26 Janvier 2023

Module 2 : Le couple dans ses rapports avec les familles d'origine de chaque partenaire

- 4 jours – 13-14-15-16 Mars 2023

Module 3 : Couples en crise, Crise du couple - De la séparation au divorce

- 4 jours – 9-10-11-12 Mai 2023

Module 4 : Le couple dans la durée, Etre couple de parents de jeunes enfants et d'enfants adultes

- 4 jours – 3-4-5-6 Juillet 2023

Modules 5 et 6 (modules indissociables) : Quelques pathologies dans le couple :

- La violence physique, morale
 - Les pathologies du Donner et du Recevoir
 - Sexualité et difficulté relationnelle
 - La place des deux principales addictions dans le couple – l'alcool et la drogue
 - La place de la maladie mentale de l'un des partenaires dans le fonctionnement du couple : la bipolarité et la dépression.
- 2 fois 3 jours – 19-20-21 septembre et 14-15-16 novembre 2023

Responsable : Bernard PRIEUR + des intervenants invités

➤ HYPNOSE, PROCESSUS THÉRAPEUTIQUE ET CHANGEMENT

Ce sera le dernier cycle conduit par Nicole PRIEUR, programmé dès fin novembre 2021

Cette formation se présente sous la formation de 3 cycles dont les 2 premiers (16 jours) sont indissociables

• Cycle 1 : Formation de base – 13 jours

- 6 jours en 2021 : 8-9-10 novembre et 15-16-17 décembre
- 7 jours en 2022 : 3-4 février, 7-8 avril, 1er-2-3 juin

-

• Cycle 2 : L'hypnose au service du thérapeute

- 5 jours en 2022 : 21-22-23 septembre et 24-25 novembre

• Cycle 3 : Analyse de la pratique - L'hypnose en supervision

- Il aura lieu durant le 1^{er} trimestre 2023 : 4 fois 1 jour par groupes de 6 à 8 personnes
Pour accéder à ce groupe, un entretien avec le superviseur est obligatoire.

Formatrice : Nicole Prieur

➤ **THERAPIE SYSTEMIQUE BREVE**

De la théorie orientée vers les solutions à la thérapie basée sur les compétences

Cycle I : 11 jours

- 2 jours en 2021 : 13-14 décembre
- 3 fois 3 jours, soit 9 jours, 1^{er} semestre 2022,

Cycle II : groupe d'analyse de la pratique en 3 fois 1 jour, programmés selon le nombre d'inscrits.

Formatrices : Docteur Marie-Christine CABIE et Docteur Isabelle ACQUAVIVA

➤ **COLLOQUE - AJACCIO**

Gratuit pour les stagiaires Prieur Formations ou CECCOF Formation

Nombre de jours : 1.

Pour 2020, ce colloque est prévu le 4 décembre.

**LA DISCRIMINATION DANS NOS FAMILLES, NOS COUPLES,
NOS INSTITUTIONS EN SANTE MENTALE
COMMENT LA PRÉVENIR, COMMENT S'EN GUÉRIR**

Possibilité de vous inscrire au colloque-Ajaccio 2020 à partir de juillet en contactant Karine ALBERTINI au 04.95.29.36.50 ou karine.albertini@ch-castelluccio.fr

En principe, le colloque d'Ajaccio, en collaboration avec l'ARS de Corse, est programmé chaque année à l'automne.

II - APPROFONDISSEMENT PERSONNEL DU PROFESSIONNEL LA POSTURE DE L'INTERVENANT, DU THERAPEUTE

17 jours sous la forme de deux cycles dissociables, le Groupe d'analyse familiale doit être suivi le premier

➤ **SOI, SA FAMILLE, SES SYSTEMES – GROUPE D'ANALYSE FAMILIALE (GAF)**

Toute personne, à travers son histoire personnelle et les événements qu'elle traverse, est soumise à la distance émotionnelle qu'elle établit avec les autres et/ou que les autres établissent avec elle. C'est la capacité de comprendre et d'agir sur cette position à l'intérieur de ces systèmes qui permettra à la personne d'élaborer plus ou moins bien ses propres processus d'individuation et lui servira à préciser ses « handicaps ».

Dates : 7 jours en deux sessions de 4 jours et de 3 jours : 27-28-29-30 juin 2022 et 5-6-7 juillet 2022

Formateur : Bernard PRIEUR

➤ **RESONANCE**

C'est une forme de contrôle technique permettant de favoriser les assemblages entre intervenant et famille et de permettre à chacun de contrôler les zones d'ombre personnelles qui peuvent intervenir au cours d'une prise en charge en se référant à celles qui auront été mises au jour au cours du Groupe d'analyse familiale. Comment s'appuyer sur ses handicaps personnels en les transformant en ressources et compétences.

Dates : 5 fois 2 jours

- 15-16 septembre 2022
- 13-14 octobre 2022
- 17-18 novembre 2022
- 15-16 décembre 2022
- 16-17 janvier 2023

Formateur : Bernard PRIEUR

NOTA : La priorité sera donnée aux personnes ayant suivi le « Groupe d'analyse familiale : soi, sa famille, ses systèmes » ou après entretien avec le formateur.

III - APPROFONDISSEMENT CLINIQUE ANALYSE DE LA PRATIQUE EN THÉRAPIE FAMILIALE, EN THÉRAPIE DE COUPLE, EN INTERVENTION SYSTEMIQUE

➤ SUPERVISION EN GROUPE DE 7 PERSONNES MAXIMUM, PAR JOURNÉES COMPLÈTES

- Pour ceux qui ont un statut de thérapeute dans leur institution et qui travaillent avec des familles en mesure de faire une demande de thérapie, ou tout à fait "libres" d'accepter la proposition de travail familial que le consultant aurait proposée après un ou deux entretiens préliminaires.
- Pour ceux qui travaillent avec des couples, soit en thérapie, soit en médiation, soit en enquête sociale ou en expertise divorce.
- Pour ceux qui travaillent avec un mandat administratif justice ou prévention.

Groupes programmés en 2022 et 2023 : 5 jours en discontinu par journées complètes

Groupe A1 : pour ceux qui travaillent avec des familles, des couples et/ou des individus

Groupe A2 : exclusivement réservé à la supervision de thérapie de couples

Dates 2021 : groupe A1 : 5 jours : 15 mars – 17 mai – 28 juin – 13 septembre – 5 novembre 2021

Superviseur : Bernard PRIEUR

➤ SUPERVISION EN GROUPES DE 2 A 4 PERSONNES, PAR SEANCES DE 3 OU 4 HEURES

C'est une forme de contrôle technique permettant de favoriser les assemblages entre intervenant et situations rencontrées. Il s'agit de mettre en place des sous-groupes de 2 à 4 personnes.

Pour accéder à ce groupe, un entretien avec le responsable est obligatoire.

Durée : 10 à 20 heures annuelles, par séances de 3 ou 4 heures

Superviseur : Bernard PRIEUR

ATTENTION : C'est à vous de faire le nécessaire auprès de votre employeur pour négocier votre 3^{ème} ou 4^{ème} année dès que possible. Après avoir reçu vos choix, Prieur Formations et/ou le CECCOF Formation adressera une convention un mois avant le début de votre première journée.

RECAPITULATIF DES HEURES DE FORMATION

Année	Heures obligatoires	Heures optionnelles
1 ^{ère} année	126 heures	200 heures
2 ^{ème} année	126 heures + 40 heures (études de cas) + 180 heures (exposé)	200 heures
3 ^{ème} année	84 heures minimum	100 heures
4 ^{ème} année	84 heures minimum	100 heures
TOTAL	640 heures*	600 heures

- Il sera rajouté à ce total le nombre d'heures correspondant à la participation aux colloques d'Ajaccio (10 heures par colloque)
- Pour pouvoir adhérer à l'EFTA, qui donne un label et non une certification, voici la formation demandée : « *formation en thérapie familiale de minimum 700 heures (450 heures en présence du formateur et 250 heures de pratique clinique personnelle et autonome avec des couples et des familles) dont un cycle de formation d'au moins 4 ans développant théorie, exercices didactiques et supervision* »

CALENDRIER DES GROUPES A VENIR

➤ **1^{ère} année :**

Il n'y a pas, pour le moment, de groupe prévu à Paris en 1^{ère} année.

Se renseigner auprès du secrétariat sur les prévisions et les listes d'attente.

➤ **2^{ème} année :**

Dates : 19-20-21 janvier 2021
2-3-4 mars 2021
10-11-12 mai 2021
29-30 juin 1^{er} juillet 2021
7-8-9 septembre 2021
26-27-28 octobre 2021

➤ **3^{ème} et 4^{ème} années :**

Se référer au programme, pages 11 à 14.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

RESPONSABLE :

Bernard PRIEUR, Psychanalyste, Psychothérapeute agréé, formation en thérapie familiale aux différentes écoles nord-américaines et nord-italiennes ; Ancien-expert près de la Cour d'Appel de Paris pour les problèmes d'enfants et d'adolescents, Directeur fondateur du CECCOF

FORMATEURS 1^{ère} ANNEE :

- **Bernard PRIEUR**
- **Isabelle ACQUAVIVA**, Psychiatre au Centre Hospitalier Castelluccio (Ajaccio)
- **Françoise FRIEH**, Psychothérapeute. Fondatrice de l'Association Rescif

FORMATEURS 2^{ème} ANNEE :

- **Bernard PRIEUR**

Dates : les dates de la 2^{ème} année seront communiquées en mars 2020

INTERVENANTS INVITES

- **Isabelle ACQUAVIVA**, Psychiatre au Centre Hospitalier Castelluccio (Ajaccio)
- **Marie-Christine CABIE**, Psychiatre
- **Nicole PRIEUR** : Philosophe, Psychothérapeute
- **Marie-Noëlle TARDY**, Pédopsychiatre
- **Cécile Doubrenelle**, Psychiatre
- **et autres formateurs invités**

CONDITIONS FINANCIERES

Frais de dossier et d'inscription :

A l'inscription uniquement en 1^{ère} année: 100 € non remboursés en cas de désistement. L'inscription n'est définitive qu'au reçu du règlement des frais de dossier.

Frais de formation :

Pour les formations réglées à titre individuel, un échancier peut être mis en place.

MONTANT DE LA FORMATION

	Prise en charge personnelle	Prise en charge institutionnelle
1 ^{ère} année	1 900 € + 100 €	2 500 €
2 ^{ème} année	1 900 €	2 500 €
3 ^{ème} année	à partir de 1 910 €*	à partir de 2 400 €*
4 ^{ème} année	à partir de 2 140 €*	à partir de 2 630 €*

Prieur Formations n'est pas assujetti à la TVA

*** Il s'agit d'une estimation sur la base du minimum de jours à valider
Le calcul doit être fait par chacun en fonction des groupes de formation retenus
pour les 3^{ème} et 4^{ème} années (voir pages suivantes).**

TARIFS

I – APPROFONDISSEMENT THEORIQUE :

Thérapie de couple

Modules	Tarif individuel	Tarif institutionnel
1 à 4 - 4 jours par modules	720 € par module	920 € par module
5 et 6 - 2 fois 3 jours	1050 €	1250 €
Formation entière - 22 jours	3500 €	4450 €

Les frais d'inscription s'élèvent à 100 € pour les personnes qui n'ont pas suivi la formation de base du CECCOF

Hypnose, processus thérapeutique et changement

Cycles	Tarif individuel	Tarif institutionnel
Cycles I et II - 18 jours	2880 €	3600 €
Cycle III - 28 heures	720 €	900 €

Thérapie systémique brève

Cycles	Tarif individuel	Tarif institutionnel
Cycle I - 11 jours	1970 €	2410 €
Cycle II - Supervision 2 jours	500 €	600 €

Colloque – Ajaccio

Gratuit

II – APPROFONDISSEMENT PERSONNEL :

Soi, sa Famille, ses Systèmes – GAF

	Tarif individuel	Tarif institutionnel
7 jours	1250 €	1650 €

Résonance

	Tarif individuel	Tarif institutionnel
10 jours	1790 €	2190 €

III – APPROFONDISSEMENT CLINIQUE :

Supervision en groupe de 7 personnes maximum, par journées complètes

	Tarif individuel	Tarif institutionnel
5 jours	900 €	1100 €

Supervision en groupe de 2 à 4 personnes, par séances de 3 heures

	Tarif individuel	Tarif institutionnel
Séance de 3 heures	150 €	180 €
Séance de 4 heures	200 €	250 €

INTERVENTION SYSTEMIQUE OU THERAPIE FAMILIALE (Toulouse – Congrès Mai 1995) - Bernard PRIEUR

En 15 ans, notre modèle de formation s'est transformé mais le titre n'a pas changé ; une formation en grande partie commune pour l'intervention systémique et la thérapie familiale. En fait, la distinction existe mais la séparation est impossible.

Le CECCOF Consultation s'est créé à partir de la thérapie familiale auprès des familles dites migrantes, de familles de toxicomanes et de couples en difficulté. Depuis, des activités dites systémiques se sont développées avec un certain succès.

C'est dans ce champ que la créativité s'est vraiment exprimée tant :

- dans le service d'investigation et d'orientation éducative réalisant des bilans socio-familiaux à la demande des Juges des Enfants et des Inspecteurs DDASS,
- que dans le service de prévention ayant mis au point des protocoles de prévention de la toxicomanie et de la violence dans les écoles de l'Est parisien,
- ou encore dans le service d'approche globale des R.M.I.

Qu'il s'agisse de médecin, d'éducateur ou de psychologue, tout le monde se considère comme clinicien en intervention systémique ou en thérapie familiale.

Pas différence d'intensité de compétence mais différence de nature.

Je n'ai pas pu dresser une longue liste de critères distinguant ces deux termes. J'en ai isolé seulement 3 :

- la nature de la demande,
- la notion de contexte,
- les concepts de désignation et de souffrance.

1 – LA NATURE DE LA DEMANDE

Alors qu'en thérapie familiale, c'est toujours un membre de la famille qui allègue la demande d'aide, on dira que les familles non volontaires sont celles où l'allégation n'est pas initialisée par un membre du secteur familial ou de son réseau primaire mais par un acteur du champ sanitaire ou social qui occupe, à l'intérieur de ce champ, une position d'autorité légitimée.

Il joue un rôle socialement reconnu dont la mission est du ressort du contrôle social au sens large du terme.

Il a un pouvoir réel sur l'autorité parentale des familles et seul peut obliger l'infirmier psychiatrique, le travailleur social à effectuer des interventions.

Ce qui est extrêmement important dans la place de ce référent allégameur de la demande, c'est qu'il est et restera, tant que durera l'intervention, triangulé dans la relation-intervenant.

Le maintien de cette triangulation pendant l'intervention est fondamental, car du point de vue de l'intervenant, il est extrêmement important qu'il vérifie sans cesse l'existence de

cette triangulation. Il doit être, à notre avis, attentif à ne pas modifier ce schéma pour le transformer en une dyade intervention / symptôme où le 3^{ème} partenaire disparaîtrait.

Alors que la présence trop forte de triangulation peut empêcher la création des systèmes thérapeutiques, la capacité des intervenants sous mandat à maintenir les triangulations, à méta communiquer à leur propos, peut être un levier important de l'intervention systémique.

2 – LA NOTION DE CONTEXTE

Les systèmes à priori volontairement non demandeurs sont souvent des systèmes élargis souvent forts complexes où les interventions peuvent être multiples et exister depuis longtemps.

Les relations y sont la plupart du temps très peu individuées et le poids du passé pèse sur l'actuel de façon souvent prégnante.

L'obligation faite aux intervenants et à la famille de se rencontrer, c'est-à-dire de ne pouvoir ni choisir, ni refuser, définit la relation entre les deux partenaires : pareillement située vis-à-vis du juge, de l'inspecteur DDASS ou du médecin chef, on peut dire que la définition de cette relation est de type symétrique.

Dans ces cas, il est fréquent que la personne désignée se vive comme l'accusée (en particulier quand le symptôme est socialement mal accepté). Face à l'accusé, les accusateurs, rôle souvent tenu par les autres membres de la famille. Il reste le rôle de juge et celui d'avocat.

Celui de juge peut être dévolu aux intervenants mais le plus fréquemment c'est celui d'avocat qu'ils s'attribuent. L'ensemble des rôles étant ainsi distribué, la pièce peut être jouée : sur fond de jugement, accusation, surveillance, les relations seront caractérisées par le demi-rejet et la symétrie.

Tant qu'à l'intérieur de la triade, Mandant, Intervenant, Famille, l'intervenant n'aura pas réussi à permettre le passage de fonction de délégué au rôle d'acteur, les propositions de changement, ou de non changement seront inutiles.

Le métacontexte, la métacommunication sur le contexte sera la pierre d'angle sur laquelle l'intervenant pourra s'appuyer. Son interview, ses questions, ses commentaires prendront une signification quand l'objet en sera la communication sur le contexte.

En d'autres termes, l'intervenant systémique doit continuellement :

- Mesurer la pertinence contextuelle de l'intervention à chaque moment de son évolution en ayant le souci de respecter la triangulation initiale.
- Rester sans arrêt attentif au contexte relationnel de l'intervention et, à chaque fois que les glissements s'opèrent, être prêt à métacommuniquer.

S'il reste dans la confusion des contextes, il restera dans la confusion des significations.

3 – LES CONCEPTS DE LA DESIGNATION ET DE LA SOUFFRANCE

La famille n'a pas pu faire en sorte que les problèmes restent en famille ; ils ont éclaté au grand jour et le patient désigné est souvent responsable ou désigné responsable de cette "fuite". La situation de rencontre avec un tiers extérieur à la famille rappelle que les problèmes sont allés au-dehors et souvent l'attitude de déni, de banalisation fonctionne comme un rituel qui gère le passage de l'interne vers l'externe. L'ensemble des paradoxes existant dans cette situation de rencontre explique en partie les attitudes de déni et de banalisation.

Les modalités d'intervention sociale, soumises à la loi et fréquemment à l'autorité judiciaire, sont définies et organisées selon un certain nombre d'éléments qui dépendent des conditions structurelles et conjoncturelles de la vie en société. Ces formes organisées d'interpellation des familles que sont toutes les interventions sociales varient donc suivant le lieu, l'époque et les conditions économiques, politiques et culturelles du pays où elles se situent.

Pour prendre sens dans la vie des individus et des systèmes familiaux, ces interpellations doivent s'appuyer sur une sorte d'accord social, accord social légitimant l'intervention aux yeux de ceux qui sont les opérateurs de ces actions.

La légitimité doit reposer sur des bases suffisamment solides et larges pour que l'intervention y puise sa justification et ne soit pas constamment contestée lors de sa mise en œuvre. Il devrait en être ainsi des lois sociales, autrement dit on devrait pouvoir y lire clairement la référence à l'accord sociétal qui les sous-tend. La loi, votée par les représentants du peuple, est comme un modèle de représentations qui fait office de référence pour les individus appartenant au même système social.

La société, à travers ses lois, établit la norme de l'acceptable et de l'inacceptable dans les façons de faire et les réactions des parents vis-à-vis de leurs enfants. Elle pose ainsi des limites et des repères qui contribuent à la représentation de ce que doit être toute intervention sociale et éducative. La mise en œuvre de ces interventions relève donc de la représentation sociale de ce qu'on pourrait nommer "les défaillances familiales".

On pourrait donc dire qu'il se produit, lors de ces actions, une confrontation entre un modèle familial essentiellement soucieux de "défendre ses prérogatives" et un modèle social soucieux, lui aussi, de défendre ses prérogatives.

Cette confrontation conduit à la désignation des familles "défaillantes", au signalement lorsque le modèle social estime insuffisantes ou dangereuses les attitudes parentales. Cette désignation apparaît souvent lorsque les fonctions transitives de la famille – scolarité, apprentissages, organisation sociale, gestion financière, etc... - sont perçues et repérées comme particulièrement inadaptées. Ce sont souvent les productions familiales qui alertent les opérateurs sociaux.

Si une intervention est déclenchée, c'est bien parce que la société possède des codes, des valeurs...qui hiérarchisent les fonctions de production familiale. Codes et valeurs représentent les rituels de la pertinence du modèle familial. Le signalement rend compte de cette désignation et, par la même, indique le point d'intersection des deux systèmes. Il

est la résultante de l'opposition des modèles et agit comme indicateur de l'état de déséquilibre, comme un voyant rouge signalant la crise.

On peut le voir, c'est autour de ce passage de l'intra-familial au social que peut se nouer la situation paradoxale définissant la position de l'opérateur social. L'externalisation de la crise familiale nomme, établit la norme et dénonce tout à la fois la défaillance et le contexte de l'intervention. L'intervenant est donc amené, à la fois et dans le même temps, à dénoncer le modèle familial et à se fonder sur lui pour parvenir à mettre en place une situation d'instabilité nécessaire au processus de transformation.

Les psychothérapeutes s'occupent avant tout de souffrance, de culpabilité, de drame familial.

Il est possible de définir l'intervention systémique comme une intervention de clarification des contextes, de définition du problème, de précision des symptômes, de rappel de la loi aux familles. Cette intervention pourra favoriser les mécanismes d'individuation à l'intérieur de la triade :

- le mandat délégué de la Société,
- l'intervenant délégué de son institution d'appartenance,
- le patient désigné délégué, porte-parole du système familial auquel il appartient.

Alors qu'en thérapie familiale, je me préoccupe des mécanismes d'individuation au sein du système familial, du rapport entre identité et appartenance pour chacun des membres du système, et de leur capacité à métacommuniquer sur leurs relations, leurs difficultés.

Notre expérience de formateur nous montre qu'il n'y a pas de séparation nette entre les choses à apprendre et à transmettre.

QU'EST CE QUE LA THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE?

La thérapie familiale s'intéresse aux problèmes que présentent des personnes dans le cadre de leurs relations avec les personnes significatives de leur entourage et de leurs réseaux sociaux. Il s'agit d'une approche psychothérapeutique reconnue qui vise principalement le système familial en tant qu'unité sociale contrairement aux autres approches psychothérapeutiques telles que les thérapies psychodynamiques ou la thérapie cognitivo-comportementale qui se focalise sur l'individu. La thérapie familiale/pratique systémique est un champ hétérogène; il existe différentes écoles et modèles qui ont en commun quelques principes et hypothèses directrices. La thérapie familiale a pour but par exemple: l'amélioration du fonctionnement familial à différents niveaux, la revalorisation de la compréhension mutuelle et du soutien émotionnel entre les membres de la famille, le développement des compétences afin de résoudre les problèmes auxquels la famille est confrontée.

Traditionnellement, la thérapie familiale s'est principalement focalisée sur les interactions entre les membres de la famille, la qualité des relations familiales, certains aspects du développement et du fonctionnement familial, etc... Cependant, la thérapie familiale repose sur les hypothèses systémiques ou la perspective contextuelle qui souligne le rôle des systèmes plus larges tels que la communauté, la société et la culture à laquelle la famille appartient. Ces dernières années, les thérapeutes familiaux se sont rebaptisés "thérapeutes systémiques" étant donné qu'ils accordent davantage d'attention aux systèmes plus larges et aux contextes sociaux impliqués dans la vie des personnes.

La perspective systémique -qui sous-tend la pratique de la plupart des thérapeutes familiaux -voit les problèmes d'un individu sous l'angle de la relation avec les différents contextes dans lesquels il vit: c'est-à-dire comme partenaire dans une relation de couple, comme membre d'une famille, en tant que personne avec des loyautés particulières dans le domaine religieux et/ou culturel, tout en tenant également compte des circonstances socio-économiques et du contexte politique. La pratique systémique regarde le "contexte" comme primordial pour le développement psychologique et le bien-être émotionnel de la personne.

Les thérapeutes familiaux travaillent le plus souvent en ayant en séance plusieurs membres de la famille mais les séances individuelles ou les rencontres avec les parents (sans leur enfant par exemple) sont également proposées si cela se révèle nécessaire. Certains modèles de thérapie familiale incluent la collaboration d'un co-thérapeute ou d'une équipe. Certains thérapeutes systémiques interviendront plutôt avec les réseaux professionnels et/ou sociaux connus des familles au lieu de se focaliser spécifiquement sur la famille nucléaire. Tant la longueur que la configuration de la thérapie familiale est le résultat d'une collaboration et d'un accord mutuel entre le thérapeute et la famille.

La thérapie familiale est certainement utile dans les moments de crise mais également pour les problèmes récurrents. Elle sert aussi à prévenir les problèmes comme les difficultés comportementales (par exemple: la délinquance ou les problèmes de santé mentale). La thérapie familiale peut être particulièrement efficace pour une famille dans les situations suivantes:

- Problèmes de santé, particulièrement les maladies physiques chroniques
- Problèmes psychosomatiques
- Maladie mentale de l'enfant et de l'adolescent
- Maladie mentale de l'adulte
- Difficultés psychosexuelles
- Alcool et autres abus de médicaments
- Problèmes de couple, divorce et séparation
- Famille d'accueil, adoption et problèmes qui y sont liés
- Problèmes dans le cycle familial et dans les étapes de transition
- Réhabilitation des compétences parentales et du fonctionnement familial
- Problèmes scolaires
- Problèmes relatifs au travail
- Expériences traumatiques, perte et deuil
- Perturbations de la vie familiale dues à de conflits sociaux, politiques et religieux

Il est important de noter que la thérapie familiale systémique peut être particulièrement bénéfique pour les familles défavorisées socialement et économiquement. Dans de nombreux pays européens, comme la Finlande et le Royaume Uni par exemple, ces approches sont accessibles et bien implantées au sein des services publics.

Efficacité de la Thérapie Familiale

La thérapie familiale (également appelée thérapie systémique) permet aux membres de la famille d'exprimer et d'explorer sans risque leurs pensées et émotions difficiles, de comprendre les expériences et les points de vue des autres, de percevoir les besoins de chacun, de construire une force familiale et de faire des changements utiles dans leurs relations et dans leur vie. Cependant, ces constatations sont-elles étayées par des preuves telles que la science actuelle les définit ?

Bien que le niveau d'efficacité de la thérapie familiale et des interventions basées sur la famille diffère en fonction du modèle et des conditions des projets de recherche, la thérapie familiale est actuellement considérée comme une approche psychothérapeutique ayant fait ses preuves. Plusieurs articles récents traitant de ce sujet sont cités en références à ce texte. Etant donné la situation actuelle du champ de la thérapie familiale, il n'est pas surprenant que dans certains pays d'Europe celle-ci soit reconnue par le corps scientifique comme une approche fondée sur des résultats probants, notamment au Royaume Uni, en Allemagne, en Finlande, etc...

La thérapie familiale ayant comme référence la perspective systémique est une approche psychothérapeutique spécifique se focalisant sur la famille et les réseaux de relations d'un individu. C'est une approche bien documentée avec des preuves solides de son efficacité dans un large éventail d'indications spécifiques. Voici les raisons pour lesquelles la thérapie familiale devrait être proposée plus habituellement :

- Le travail centré sur la famille est important pour prévenir divers problèmes qui peuvent être très lourds et coûteux pour la société en général.

- La thérapie familiale est considérée comme une approche véritablement efficace dans la prévention et le traitement de divers problèmes émotionnels et comportementaux chez l'enfant et l'adolescent.
- La thérapie familiale peut aider les membres d'une famille à utiliser leurs propres ressources en se soutenant l'un l'autre dans de nombreuses situations stressantes dont la maladie mentale et physique.
- Les thérapeutes familiaux et consultants systémiques bien formés peuvent utiliser leurs compétences dans de nombreux contextes tels les organisations et les institutions, où ils peuvent soutenir l'équipe de travail et la résolution des problèmes. Ils peuvent également participer à la résolution des conflits et aux processus de négociation dans les crises sociales et politiques.
- Une perspective systémique au sens large peut contribuer à renforcer la solidarité, la tolérance, la confiance et la collaboration, qui sont les pierres angulaires d'une société en bonne santé.

Référence www.efta.fr

Vous pourrez trouver des articles concernant l'argent, l'hypnose et autres sujets thématiques sur la famille en consultant le site www.parolesdepsy.com

Vous pourrez aussi rechercher les colloques et leurs programmes organisés depuis 30 ans, en consultant le site www.ceccof.com rubrique « Qui sommes-nous ? /Nos travaux »

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à Prieur Formations – 77 avenue Parmentier – 75011 PARIS

STAGE : FLD 2ème année (18 jours)

Dates 2021 : 19-20-21 janvier – 2-3-4 mars – 10-11-12 mai
29-30 juin-1^{er} juillet – 7-8-9 septembre – 26-27-28 octobre

Vos coordonnées personnelles :

NOM : Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

CP : Ville :

Tél. : E-mail :

Organisme ou établissement employeur :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : E-mail :

Convention de formation à adresser à : (si différente de l'employeur)

Nom de l'organisme :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : E-mail :

INSCRIPTIONS

A titre personnel 1 900€

A titre institutionnel 2 500€

► En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation (première session), PRIEUR Formations facture la totalité du coût à l'institution ou au stagiaire.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE :

- Soit d'une lettre de l'employeur attestant sa prise en charge financière
- Soit d'un chèque d'acompte (20%) en cas d'inscription à titre personnel, plus un chèque de 80€ de frais d'inscription

Date et Signature